

Le bastion de la 6e devrait rester à gauche

Le député sortant Michel Sainte-Marie a cédé le flambeau à la candidate Marie Récalde qui devrait sans problème conserver ce bastion socialiste.



ELECTIONS Jusqu'au 8 juin, nous publions une page spéciale consacrée aux douze circonscriptions de la Gironde.

Aujourd'hui la 6e. Demain la 2e

Et si Marie Récalde avait fait le plus difficile en remportant, en décembre 2011, la primaire socialiste face au premier secrétaire fédéral de la Gironde Ludovic Freygefond ?

En raflant 71 % des voix des militants de la 6e circonscription, la suppléante du député sortant Michel Sainte-Marie n'a pas fait que gagner le droit d'être candidate. Elle a aussi démontré la puissance de feu des réseaux de son mentor politique. Il faut dire que depuis 1973, l'édile de Mérignac a enfilé les mandats comme des perles. Si l'on excepte l'accroc de la période 1993-1997 où Pierre Favre (UDF-PR) le devance d'une poignée de voix (une trentaine), toutes ses batailles électorales ont été couronnées de succès. Mais après trente-cinq ans de vie parlementaire, une page se tourne.

Onze candidats

Marie Récalde avec Serge Lamaison (PS) ; Gérard Chausset avec Christine Moebs (EELV) ; Sylvie Ferrari avec Michel Chalvet (MEI) ; Nelly Malaty avec Patrick Pret (FO) ; Juliette Toubiana avec Catherine Videau (A E I) ; Pierre Braun avec Rémi Cocuelle (CPF), Thierry Millet avec Jacques Bouteyre (NC) ; Jean-Luc Aupetit avec Maryse Dulas (FN) ; Joël Saintier avec Philippe Lozano (FG) ; Philippe Rouzé avec Sandrine Alarcon (NPA) ; Bernard Gonzalez avec Sandrine Peny (DR).

Désormais dans la lumière, Marie Récalde sait qu'elle hérite d'un bastion socialiste. Plus que l'inquiétude de la défaite, elle doit assumer la pression de gagner avec la manière. La barre est placée haut. En 2007, le fief de la 6e n'avait pas tremblé en dépit de l'arrivée de Sarkozy à l'Élysée. Mieux, Michel Sainte-Marie avait réalisé cette année-là son meilleur score aux législatives, avec 57,19 % (soit 31 740 voix).

Pour briguer la victoire au soir du 17 juin, les socialistes ont minutieusement préparé le casting autour de leur protégée. Les vieux routiers sont toujours là : Michel Sainte-Marie en tant que président du comité de soutien, et Serge Lamaison, maire de Saint-Médard-en-Jalles, dans le rôle de suppléant. C'est dire si les jalons sont bien plantés sur la terre électorale des deux villes les plus peuplées de la circonscription, où six communes sur sept y sont drapées de rose.

Usurpation d'identité

En face, Thierry Millet s'emploie à résister. Le représentant du Nouveau Centre bénéficie du soutien de l'UMP qui envisageait, pourtant à l'origine, de féminiser cette 6e circonscription. Mais comme dit le proverbe, faute de grives...

« C'est un combat difficile », reconnaissait mardi Hervé Morin, de passage à Bordeaux. « Il faut y aller avec ses convictions, renchérit le candidat local, conseiller municipal d'opposition à Mérignac et conseiller communautaire. Je suis là depuis dix-sept ans, toujours à la même place sur l'échiquier politique. » Thierry Millet estime incarner le « centre clair et abdominé » par opposition au « centre mou » du Modem qui naviguerait au gré des vents.

D'ailleurs, rien ne va plus entre lui et Pierre Braun, 28 ans, poussé par un rassemblement centriste composé du Modem, du Parti radical et de quelques personnalités du Nouveau Centre. Pierre Braun est aussi conseiller municipal de Saint-Médard-en-Jalles et délégué départemental du Modem.

Thierry Millet lui reproche d'avoir usurpé l'identité politique du Nouveau Centre en utilisant à plusieurs reprises le logo de sa formation. Cerise sur le gâteau, Pierre Braun s'affiche sur ses documents de campagne en présence du candidat UMP Nicolas Florian, en lice dans la deuxième circonscription où l'on ne dénombre aucun représentant du Modem. L'élu méridional y voit « une volonté délibérée de semer le trouble pour détourner abusivement des voix ». La bagarre devrait gagner le terrain judiciaire, une procédure étant en cours depuis le 30 mai. « Les chicaneries avec Thierry Millet sont déjà du passé pour moi. J'avance. Je suis porteur d'une dynamique de renouvellement qui va au-delà de ma personne. » Une dynamique qu'il espère concrétiser à Saint-Médard, lors des élections municipales de 2014, en balayant Lamaison aux côtés de Jacques Mangon.

Du poil de la bête

L'écologiste Gérard Chausset (EELV) est aussi dans la logique du coup d'après. Parti « les pieds lourds », sonné par le score ridicule d'Eva Joly à l'élection présidentielle (2,3 % des suffrages), il a, depuis, repris du poil de la bête pour labourer le terrain avec son équipe. Le candidat écologiste a même profité de ce temps d'exposition pour soumettre une proposition de loi à Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif. Son but ? Aménager des clauses sociales pour préserver l'emploi dans le domaine de la téléphonie, des centres d'appels et des services clients. Cette proposition fait évidemment écho aux difficultés de LaSer Cofinoga, premier employeur privé de la CUB avec plus de 2 000 salariés. Un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est en cours depuis janvier. 400 suppressions d'emplois sont en jeu.

Chausset rêve secrètement d'une troisième place à Méridon. Un rang que devrait lui disputer Jean-Luc Aupetit, le candidat du Front national. Encouragé par le score de Marine Le Pen à la présidentielle (12,54 % dans la 6e), il pourrait tirer parti des inquiétudes sociales et des menaces pesant sur l'emploi. En effet, bien que gâtée économiquement par la présence de l'aéroport, d'un tissu industriel (aéronautique, spatial, défense) fort, d'un pôle tertiaire et commercial étoffé et d'un chapelet de PME, la circonscription n'est pas à l'abri des secousses. La preuve avec Cofinoga, mais aussi Suncco et Zodiac à Saint-Jean-d'Ilac.

Michel Sainte-Marie a donc décidé de ne pas briguer un nouveau mandat de député. Souhaitant se mettre en adéquation avec la règle de son parti sur le non-cumul des mandats, il passe la main à Marie Récalde, sa suppléante lors des cinq dernières années. Doit-on voir dans sa décision les prémices d'une fin de carrière ? L'intéressé se garde bien de dévoiler ses intentions pour les élections municipales de 2014. Maire de Méridon depuis 1974, il pourrait être tenté par un dernier défi. PH. O. D.

LEGISLATIVES 2007

1ER TOUR : Inscrits : 95 182. Votants : 79 809 (83,84 %). Exprimés : 78 690 (98,59 %).

Hollande (PS) 26 939 (34,23 %) Sarkozy (UMP) 19 253 (24,47 %) ; Marine Le Pen (FN) 9 866 (12,54 %) ; Mélenchon (FG) 8 859 (11,26 %) ; Bayrou (Modem) 8 736 (11,10 %) ; Joly (EELV) 2 013 (2,56 %) ; Dupont-Aignan (DR) 1 291 (1,64 %) ; Poutou (NPA) 1256 (1,60 %) ; Arthaud (LO) 281 (0,36 %) ; Cheminade (PSP) 196 (0,25 %).

2E TOUR : Votants : 80 863 (84,94 %) ; Exprimés : 76 537 (94,65 %).

Hollande 44 222 (57,78 %) ; Sarkozy 32 315 (42,22 %).